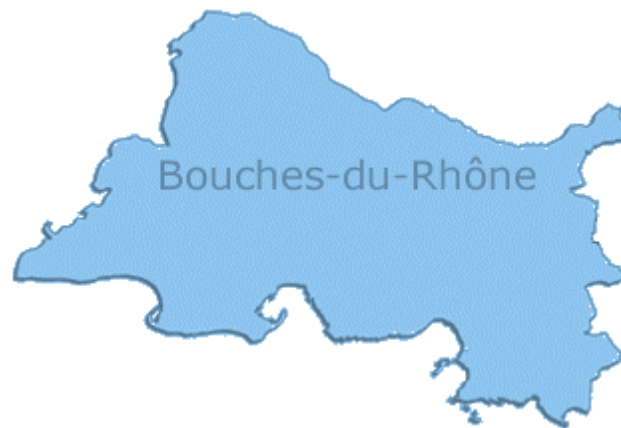




**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône



Bulletin Départemental n°170 du 21 mars 2022

SOMMAIRE

	Page
Division des Personnels Enseignants	
Fiches de Poste à compétences particulières : postes à exigences particulières (PEP)	
○ Fiche PEP -017-Direction d'école d'application	3
○ Fiche PEP MG-030B_EEPU La Blancarde fiche PEP MG-030 du BD n°168 modifiée	4

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP-017-DIR APPL
	INTITULE DU POSTE	Direction d'école d'application
	PLACE DU POSTE	Le directeur d'école d'application exerce sa fonction sous la responsabilité de l'IEN de circonscription.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Les missions de directeurs sont définies par le décret n° 89-122 du 24 février 1989 modifié, et complété par l'arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'école BO spécial n°7 du 11-12-2014.
	MISSIONS	<p>Le directeur, titulaire d'un CAFIPEMF, bénéficie d'une décharge d'enseignement complète. Les missions sont celles d'un directeur d'école. En tant que maître formateur directeur d'école il coordonne l'équipe pédagogique des maîtres formateurs et organise les relations avec l'IEN et l'INSPE. Il participe à la formation initiale en lien avec l'INSPE Il peut être amené à participer à des actions de formation continue.</p> <p>Le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013 ainsi que l'outil d'accompagnement décrivant les degrés d'acquisition des compétences à l'exercice dans le métier annexé à la note de service n° 2015-055 du 17 mars 2015 constituent le cadre de référence pour construire et orienter son action auprès des enseignants stagiaires ainsi qu'au service d'un développement professionnel progressif et continu.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de l'école - Prise en charge des tutorats des professeurs stagiaires (suivi, rédaction de rapports de visites, participation aux bilans de formation et à l'évaluation du stage en responsabilité) - Participation aux accompagnements renforcés et aux dispositifs d'aide des professeurs stagiaires, - Participation au jury de soutenance des mémoires professionnels des professeurs stagiaires - Participation à des commissions d'entretien - Participation au jury CAFIPEMF - Renforcement du lien école-famille - Construction avec l'équipe de circonscription de plans d'actions pédagogiques pour la réussite des élèves en appui sur les évaluations nationales - Participation au Pôle de ressource de circonscription - Membre, éventuellement, du conseil départemental de formation
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Posséder une connaissance approfondie de la didactique - Maîtriser le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire - Avoir une grande aptitude au travail d'équipe, à conduire des réunions et des animations, savoir travailler avec des partenaires. - Faire preuve d'initiative et d'autonomie - Posséder des capacités relationnelles et rédactionnelles - Avoir le sens de l'écoute et de la coopération : - Faire preuve de discrétion et de loyauté
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Directeur en exercice ou enseignant inscrit sur liste d'aptitude des directeurs d'écoles ou enseignant inscrit sur liste d'aptitude des directeurs d'écoles d'application. CAFIPEMF
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	CONTACT	DSDEN ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	PEP MG-030B
IDENTIFICATION DU POSTE		INTITULE DU POSTE	Enseignant en école innovante – « Marseille en grand »
		NOM DE L'ÉCOLE	EPU La Blancarde – 0130528D
		NOM DE LA CIRCONSCRIPTION	Marseille Saint Barnabé
		TITRE DU PROJET	Apprendre à son rythme dans une école inclusive et bienveillante
		THEMATIQUES CONCERNEES	Arts et culture
PROFIL DU POSTE		CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	L'école construit son projet autour de l'individualisation des parcours des élèves en leur permettant de suivre des enseignements qui s'adaptent au rythme de chacun. La pratique des arts constitue un moyen pour y parvenir. L'innovation est nourrie par la recherche. Le projet vise à intégrer l'élève dans des groupes de besoins décloisonnés et non plus simplement dans un niveau de classe.
		MISSIONS	Enseigner dans tout niveau de classe de l'école dans le respect du projet d'école et de la thématique retenue dans le cadre du projet innovant.
		FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au projet d'école en respectant ses spécificités. - Participer à la mise en œuvre du projet innovant.
		COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins des élèves. - Connaître les acquis de la recherche sur la personnalisation des parcours d'apprentissage - Être en capacité de mettre en œuvre des démarches artistiques singulières prenant en compte les différents profils d'élèves. - Travailler avec divers partenaires de l'école (culturels, sociaux et de santé) et savoir les intégrer dans les activités d'enseignement
CONTEXTE ADMINISTRATIF		PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience et une expertise du travail auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers - Une connaissance des partenaires médico-éducatifs - La détention d'un CAPPEI constituerait une réelle plus-value. - Une expérience ou un diplôme dans un domaine artistique serait particulièrement appréciée
		NOMINATION	Participation et affectation au mouvement intra départemental principal à titre définitif.
		REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
		MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail Arena : https://appli.ac-aix-marseille.fr Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
CONTACTS		CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> - IEN de circonscription : adresse mail : ce.0131303w@ac-aix-marseille.fr - Le directeur de l'école : ce.0130528d@ac-aix-marseille.fr